

Pourquoi chercher ailleurs...
LEBLANC TV RADIO MUSIQUE
 "Le Roi du Disque et de la Casette"
 "LUI IL L'A AFFAIRE"
 1165, rue de Lafande - Tél: 472-2309
 Drummondville Sud, P.Q. 113047

LA TRIBUNE de drummondville

PAGE 6

DRUMMONDVILLE, LUNDI, 13 SEPTEMBRE 1976

CLIMATISEUR DE PIÈCES
 GROS et
 DETAIL
 A partir de
 \$185⁰⁰
 L.C. Service Inc. 477-
 53, ST-ALPHONSE
 DRUMMONDVILLE 4444



Rallye de chiens

Plusieurs centaines de personnes ont assisté au 5e rallye de chiens de chasse organisé par le Club Les

Veneurs de Drummondville, à St-Pie de Guire... (Photo La Tribune, Jean Lauzon)



Chasse à courre

Une démonstration de chasse à courre exécutée par l'équipage de rallye-kébec, a soulevé l'intérêt de la

foule présente... (Photo La Tribune, Jean Lauzon)

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE, (JL) — Samedi prochain, soit le 18 septembre, cadets de l'air de l'Escadrille 607 de Drummondville commémoreront le 36ième anniversaire de la bataille d'Angleterre en participant à un défilé dans les rues de la ville.

Le corps de cadets de Drummondville est présentement en période de recrutement et ce, jusqu'à la fin du mois. Tous les jeunes, garçons et filles, âgés d'au moins 13 ans et d'au plus 18 sont invités à s'inscrire. Plusieurs activités sont organisées pour les cadets tout au cours de l'année.

C'est vendredi soir prochain qu'aura lieu au manège militaire la passation de commandement. En effet, le capitaine Marcel Bourbeau remplacera le capitaine Denis Galand au commandement des cadets de l'air de Drummondville. Une cérémonie spéciale sera tenue à cet effet au manège militaire où tous sont invités. A cette même occasion sera remis à l'escadrille de Drummondville le trophée lieutenant-colonel FA Galand offert au meilleur corps de cadet affilié au 6ième bataillon.

Les cliniques hebdomadaires se poursuivent aujourd'hui de 13.30 à 16 heures au bureau de médecine préventive, au 345 Marchand à Drummondville et demain, à South Durham à compter de 10 heures, à l'école du village ainsi qu'à St-Guillaume, des 14 heures, aussi à l'école du village.

La semaine de pré-vente pour le spectacle de Gilles Vigneault qui aura lieu le 17 octobre, se tiendra du 19 au 26 septembre prochain. Cette semaine de pré-vente est réservée aux détenteurs de la carte SD.

Les inscriptions aux ateliers et cours offerts par le carrefour socio-culturel au centre Garceau ont lieu cette semaine au 309 rue Brock. Avis aux intéressés.

Quelques 200 personnes se sont déjà procuré la carte SD offerte par le carrefour socio-culturel. L'objectif fixé par le carrefour est de 2.000 membres. Les cartes SD sont toujours en vente au guichet du centre culturel.

Jeudi prochain ainsi que mardi le 21 septembre se tiendront au centre Garceau des soirées d'inscriptions relatives au Club d'Echec Drummond. Des parties amicales sont également au programme de ces soirées.

C'est vendredi que débutera la session de cours de danse sociale au centre culturel, sous la responsabilité de M. et Mme Fillion, professionnels en danse sociale. La session comprendra dix leçons dispensées à tous les vendredis soir.

Près de 200 travailleurs du soir se sont regroupés dans l'Association Récréative des Travailleurs du Soir au cours de l'été et une période de recrutement est présentement en cours afin de grossir le nombre de membres de cette association. Pour s'inscrire il suffit de composer le numéro suivant: 477-4475.



Tournoi de golf

Dans l'ordre habituel, M. Onil Pellerin, premier brut dans le tournoi de golf Drummond Business Forms, chez les hommes avec 65, M. Boudreau, principal commanditaire de ce tournoi, Pierrette Labbé, première chez les dames avec 90 brut et M. Ronald Labbé, président du tournoi.

(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

Accusé de vol à main armée

Il est libéré moyennant un cautionnement de \$5,000...

DRUMMONDVILLE (GP) — Un jeune homme de 20 ans de St-Hubert, près de Montréal, a pu regagner sa liberté hier en fournissant un cautionnement de \$5000 par tierce personne solvable.

Le prévenu, Pierre Desjardins, est accusé d'un vol à main armée qui aurait été commis en juin 1975 au res-

taurant McDonald du boulevard St-Joseph, quelques jours après son ouverture.

On sait que deux présumés complices du prévenu, Serge Ranson et Réjean Rivard, également de la région montréalaise, ont été trouvés coupables de participation à ce vol et sont présentement derrière les barreaux.

Quant à Desjardins, il a fait valoir le fait qu'il demeure de façon permanente chez ses parents et qu'il occupe un emploi stable pour obtenir sa libération.

Il fait face cependant à 11 autres accusations de vols par effraction dans le district judiciaire de Montréal. Comme autres conditions de sa mise en li-

berté, Desjardins a dû promettre de ne pas quitter le Québec avant son procès, de continuer à travailler et à demeurer chez ses parents, de s'abstenir de communiquer avec ses présumés complices et les témoins du vol.

Son enquête préliminaire a été fixée au 19 novembre.

avaient été blessés. Le 27 septembre, un lundi soir, deux autres enquêtes auront lieu, toujours au palais de justice local. Dans la première, à 19 heures, les circonstances de la mort de Marc Boucher de St-Cyrille seront précisées. On sait que l'enfant de 11 ans avait péri quand la motocyclette, sur laquelle il avait pris place quelques instants auparavant, s'était renversée et que le jeune conducteur avait été heurté à mort par un camion sur la route 122. Cette tragédie s'est produite le 22 juin, vers 15 heures 45.

Le même soir, à 20 heures, le coroner Bernier prendra note des circonstances de la mort de Benoit Gélinas, tué le 20 juillet dernier vers 15 heures 30, à St-Germain. On se rappelle que la victime, occupant une motocyclette avec son frère, avait péri à la suite d'une collision avec une camionnette dans le 8^{ème} rang de St-Germain.

L'exposition "3e automne" réserve des surprises...

DRUMMONDVILLE (JL) — L'exposition "3ième automne" organisée depuis trois ans au centre culturel de Drummondville se tiendra cette année à la mi-octobre et les exposants réservent une surprise aux visiteurs. Il s'agira d'une exposition qui s'adresse aux "extra-terrestres" et qui consiste en une feuille de papier qui sera remis aux visiteurs et dont le contenu est pour l'instant inconnu.

C'est ce que faisait part à La Tribune le principal organisateur de 3ième automne, Colin Chabot, fondateur du mouvement bonbon, avec Claude Bi-

beau, qui avaient su se faire remarquer de façon assez notable lors du premier et du second automne.

On se souvient que premier automne nous avait présenté des créations bonbons tels des tableaux, jouets, et autres en plus de créations d'artistes indépendants qui étaient beaucoup plus dans la tradition picturale que les bonbons. Second automne était encore plus axé sur la production bonbon et cette production était composée de plusieurs objets à trois dimensions déjà fabriqués, un peu comme les "ready-made" de Marcel Duchamp, à l'époque

surréaliste. Cette exposition d'objets était pour Colin Chabot une recherche de composition en environnement. Cette exposition avait vu un nouveau membre se joindre aux bonbons: Daniel Paris qui exposait alors des portes peintes.

Troisième automne sera exclusivement bonbon avec deux nouveaux membres soient Pierre Verrier et Raymond Simard qui avaient tous deux participé aux deux expositions précédentes mais en tant qu'indépendants.

Chasse à l'homme

DRUMMONDVILLE (GP) — Même si un automobiliste de Drummondville avait une balle de revolver dans le pneu de sa voiture, il poursuivait sa course jusqu'à ce que le pneu se dégonfle et que les agents de la SQ le rejoignent.

Cet incident pour le moins cocasse s'est produit dans les limites de Grantham-Ouest, près de Drummondville.

Selon les informations obtenues, l'automobiliste en question aurait quitté une station-service sans payer la note de \$10 pour un plein d'essence. Le garagiste alerta la SQ qui partit à la poursuite du véhicule suspect.

La course fut entreprise en direction de St-Majorique, mais à la suite de demi-tours, les deux véhicules se retrouvèrent sur le boulevard Lemire en di-

rection de Drummondville-Sud. Comme cette route est en construction, le présumé fuyard fit une embardée dans la terre récemment déplacée et s'embourba. C'est alors qu'un agent de la SQ logea une balle dans un des pneus du véhicule. Mais l'affaire n'en resta pas là: le présumé fuyard put reprendre la route et échapper de nouveau aux policiers.

La poursuite reprit de plus belle, sur l'autoroute 20 en direction de Montréal. Mais pas pour longtemps: à la hauteur de l'autoroute 51, à deux milles de là, le pneu s'était dessouffé et le présumé fuyard fut appréhendé.

Après interrogatoire, les enquêteurs découvrirent que le suspect était recherché par la Sûreté de Montréal en rapport avec des affaires de vols.

Rien ne presse pour choisir un candidat du PQ dans Drummond

(M. Jean-Pierre Doré)

DRUMMONDVILLE (FG) — Si le parti Québécois du comté n'a pas encore tenu son assemblée pour le choix d'un candidat en vue des élections provinciales futures, c'est tout simplement que rien ne presse pour la tenue d'une telle convention.

Repondant ainsi à La Tribune, le président du PQ Drummond, M. Jean-Pierre Doré, a voulu mettre fin à cette hantise d'une convention pour le choix d'un candidat. "Il n'y a rien d'extrême urgence dans

toute cette question", de préciser M. Doré qui mentionne que sur 110 comtés au Québec, seulement 23 ont tenu la convention pour la sélection d'un candidat à de futures élections provinciales.

Dans la région immédiate au comté de Drummond, les circonscriptions électorales de Nicolet-Yamaska et Arthabaska ont déjà trouvé celui qui sera en élections, lorsque le gouvernement actuel décidera d'une telle action.

Questionné au sujet de candidats probables à la convention, le président du PQ Drummond a préféré ne donner aucun nom. "Il y a des personnes connues dans la région qui ont manifesté le désir de se présenter", de laisser savoir M. Doré qui dit aussi que celles-ci se feront connaître publiquement, le temps venu de la convention.

Par ailleurs, comme activités au sein de cette formation politique dans le comté, il est à prévoir, d'ici quelques semaines,

la venue possible d'une tête d'affiche du PQ au niveau national.

En ce qui concerne, d'autre part, l'épluchette de blé d'inde organisée à l'intention des travailleurs de la Celanese, \$413 ont été recueillis et versés dans le fonds des secours.

Finalement, le président du PQ a mentionné la sortie, dans quelques jours, du journal "Le Québécois" dans lequel se trouvera inséré un article portant sur la pollution de la rivière St-François.



Balle-lente

La rencontre entre les Dennison de Framing Han des Etats-Unis contre le Dan Sport de Drummondville s'est terminée par un compte de 12-4 en faveur de

Drummondville. Cette partie d'exhibition de balle-lente féminine marquait l'ouverture du tournoi provincial.

(photo La Tribune par Jean Lauzon)

Souper du club d'administration industrielle

DRUMMONDVILLE (JL) — C'est demain soir à 18.30 heures que se tiendra le premier souper de l'année 76-77 du club d'administration industrielle de Drummondville. A cette occasion le nouvel exécutif du Club sera connu ainsi que le programme des activités pour la prochaine année qui sera axée sur "les relations humaines dans l'industrie".

De plus le médaillé d'or de l'année 75-76 "Les industries du Hockey Canadien", présentera une mini-exposition qui montrera les différents stades de fabrication d'un bâton de hockey. Aussi M. Marc Ruel entretiendra les personnes présentes sur "Les relations humaines vs Médaillé d'or 75-76".

Des amendes perçues n'auraient pas été versées au procureur général

VICTORIAVILLE (JR) — Dans une lettre recommandée, envoyée au secrétaire-trésorier de la ville d'Arthabaska, le sous-procureur général somme la municipalité de payer la somme de \$4.180, n'auraient pas été transmises, depuis plusieurs années, au procureur général.

graphie de l'article 651 du code criminel stipule: "Lorsqu'une amende (...) est imposée (...), ce produit appartient à Sa Majesté du Chef de la province où l'amende (...) a été imposée et doit être versé par la personne qui la reçoit au Trésorier de cette province."

D'autre part, le code de la route prévoit également que les amendes doivent être remises au procureur général; ainsi le paragraphe sept de l'article 71 se lit comme suit: "Au cas de poursuites prises par la Corporation de la municipalité locale dans laquelle l'infraction a été commise, le greffier ou secrétaire-trésorier de cette municipalité doit, dans les quinze jours de la date du jugement faire rapport au procureur général de toutes les condamnations obtenues par cette corporation, et lui remettre en entier le montant des amendes imposées, sous peine d'une amende de vingt dollars."

Il existe cependant une exception pour les amendes imposées en vertu de l'article 50 qui, elles, demeurent la propriété de la municipalité qui a pris les procédures.

Selon le ministère de la Justice du Québec, le produit de 123 amendes perçues par les policiers d'Arthabaska n'a pas été remis au procureur général depuis cinq ans.

Le service de la vérification interne du ministère de la Justice a effectué une visite auprès de plusieurs autres municipalités, mais on ne sait pas encore combien de villes ont été sommées de remettre de l'argent au procureur général.

L'avocat qui s'occupe de cette affaire, Me Claude Aubert, n'a pu être rejoint en fin de semaine et on ignore, pour le moment, ce que la municipalité d'Arthabaska entend répliquer à cette réclamation.

Cinq années

En quelques lignes

VICTORIAVILLE (JR) - Les services de soins à domicile d'urgence seront donnés, cette semaine, par les médecins de la clinique médicale Notre-Dame Inc. On peut les rejoindre par téléphone au numéro: 758-3165.

Le comité féminin du Club de Golf de Victoriaville informe toute la population que treize artistes de la région seront présents lors du salon d'automne du Club de Golf, les 13, 14 et 15 octobre.

Il s'agit de: Réjeanne Marcoux, émaux sur cuivre, Thérèse Mathieu et Gilbert Breton, peinture, Marthe Laroche, peinture et reliure, Pierrette Marcotte, foulards et peinture sur tissus, Marie-Jeanne Dubé, tissage, Eileen Dugal, porcelaine, Gisele Roy, poterie, Alain Roy, cuir ciselé, Mme Charles Boutet, court-pointes, Julienne Camiré, tissage moderne, Claude Champigny, cuivre brûlé et Claudette Champigny, émaux sur cuivre.

On pourra les rencontrer et les voir à l'oeuvre les 13 et 14 octobre de 13 heures à 17 heures. Le vendredi 15 octobre, à compter de 19 heures, il y aura soirée canadienne et vente à l'encan des oeuvres des artistes.

Le maire de Victoriaville, M. P.A. Poirier, sera le conférencier invité au premier souper annuel du club Lions qui aura lieu au Motel Colibri mardi à 18h30.

Les étudiants de la région qui fréquentent l'Université Laval jouissent actuellement d'un congé forcé pour un temps indéterminé. En effet, les professeurs de cette institution ont décrété la grève mardi dernier, paralysant ainsi toute activité sur le campus. Les négociations entre les deux parties sont en cours.

La transmission des pouvoirs du club Kiwanis s'est effectuée hier matin au Motel Boifran. M. Gérard Lemieux a été choisi président et M. Jean Levasseur, lieutenant-gouverneur.

C'est jeudi prochain, soit le 16 septembre à 21 heures, que sera présenté le spectacle de Jacques Michel, au Théâtre Laurier de Victoriaville. Jacques Michel vient tout juste de sortir un microscillon avec comme titre "Ma nouvelle saison", qui est également le titre de son spectacle.

Fait divers

VICTORIAVILLE (JR) — Aucun accident n'a été déploré durant la fin de semaine dans la région de Victoriaville. Il semble que, sur les routes, les automobilistes sont devenus plus prudents et ont bouclé leur ceinture...

Succès acquis pour le tournoi

VICTORIAVILLE, (PP) — Les commerçants du Carrefour des Bois-Francis auront un tournoi de golf le 15 septembre. C'est la première année où on prend une telle initiative et, avec le succès qui s'annonce, les organisateurs songent déjà à le rendre annuel.

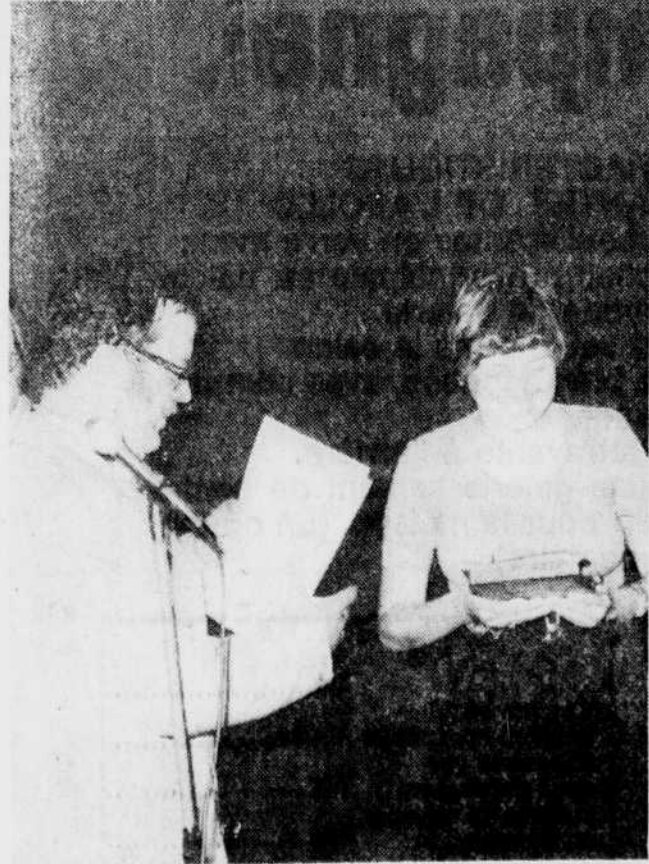
Le tournoi, qui se voulait d'abord restreint à un petit cercle du personnel du Carrefour, est étendu maintenant à 150 personnes, dont 125 sont déjà inscrites. Marchands, fournisseurs et représentants se-

ront réunis pour la première fois.

Les joueurs qui feront un trou d'un coup à tous les par 3 du terrain de golf auront droit à des prix importants. Un souper suivra le tournoi à la Brasserie du Carrefour.

Le président du tournoi est M. Jean-Claude Chantigny, les directeurs sont Yvon Desilets, Donat Côté et Raymond Nappert.

Les organisateurs sont André Beliveau, Gilles Bergeron et Denis Gagné.



Mlle Suzanne Tessier, secrétaire de la ligue de balle-molle, reçoit un trophée des mains du président du tournoi, M. Armand Mercier. (Photo La Tribune Jocelyne Richer)

Négociation locale

Des professeurs mécontents

VICTORIAVILLE (JR) — Les professeurs se disent mécontents de certains aspects de la négociation locale de leur contrat de travail, ce qui laisse entrevoir un retard possible pour la signature de leur convention collective.

C'est ce qu'a signifié M. Jean-Denis Lavigne, président des Enseignants des Bois-Francis, qui organisera sous peu une rencontre entre les professeurs pour déterminer l'action à entreprendre. Entre autres, les enseignants

revendiquent un droit de regard sur les critères de distribution de personnel, ainsi que les tâches, fonction et responsabilités des professeurs. M. Lavigne a également mentionné que le maximum d'élèves par classe n'était pas

respecté selon l'entente provinciale. Il a ajouté que même si les professeurs sont actuellement dans une situation financière précaire, due à la grève de l'an dernier, rien n'est encore signé...



Le nouveau président du Club Kiwanis de Victoriaville pour l'année 1976-77 est M. Gérard Lemieux (à gauche); le nouveau lieutenant-gouverneur est M. Jean Levasseur de Thetford Mines (au centre); et à droite on retrouve le vice-président du club; M. Jean-Paul Blanchette. (Photo La Tribune, Jocelyne Richer)

Plan de zonage

Des modifications importantes

ARTHABASKA, (PP) — Bien qu'il doive encore être approuvé officiellement, un nouveau règlement de zonage et construction a été déposé par la firme SBCS et il est à prévoir que la grande majorité des articles seront approuvés par les conseillers. Le projet contient quelques modifications ou innovations importantes.

Nouvelles zones

En plus des changements au mont St-Michel, dont La Tribune faisait état récemment, diverses modifications au plan actuel de zonage surviendront quand le projet soumis au comité d'urbanisme sera adopté.

D'abord, la zone industrielle située au nord de la ville sera agrandie; une partie, jadis classée agricole, deviendra

industrielle jusqu'à la rivière Gosselin.

Une zone résidentielle unifamiliale a été fractionnée; dans le prolongement des rues Pelletier et Gosselin Paris, jusqu'à la rivière, les constructions devront être au moins bifamiliales.

Le terrain de golf a été classé agricole, pour prévenir toute construction éventuelle; la zone agricole au sud d'Arthabaska a aussi été agrandie pour se conformer avec la nature du terrain, qui est peu propice aux constructions.

Urbanisme

Le rapport de 261 pages, qui deviendra le règlement No 334, comporte diverses dispositions pour réglementer la construction et l'urbanisation en général.

Parmi les principaux points, on relève l'affichage, le lotissement et les piscines.

Affichage

L'affichage ne pourra plus se faire de façon erratique. Désormais, les nouvelles enseignes devront avoir une surface et une disposition bien définie, selon les secteurs de la ville. Les annonces devront aussi respecter une marge de recul.

Quant aux piscines, elles seront sujettes à des normes de sécurité plus sévères. Il faudra notamment clôturer les bassins avec une clôture de 4 à 6 pieds.

Cadastre

Une nouveauté dans le projet de règlement concerne les modifications au plan de

cadastre. Jusqu'à l'adoption du projet, les lots peuvent être modifiés, subdivisés, etc., sans que la ville en soit avisée. A l'avenir, cependant, le conseil devra approuver tout changement avant qu'il ne soit enregistré. Et, dans le cas des terres à bois ou culture, le propriétaire doit céder 5 pour cent de la superficie, ou l'équivalent en argent, à la municipalité pour la création d'espaces verts ou récréatifs.

Les contribuables d'Arthabaska qui veulent prendre connaissance du rapport devront se rendre à l'Hôtel de ville et se munir de courage pour passer au travers de la "brique". Une assemblée du comité d'urbanisme, le 21 septembre, sera ouverte au public. L'approbation du conseil viendra plus tard.

Emprunt de \$11,569.11

THETFORD MINES (PS) - En conformité avec l'arrêté en conseil 2886 du 24 septembre 1969, au sujet de la mise en oeuvre du programme de réno-

vation, la cité de Thetford Mines vient d'émettre des obligations en faveur de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour un montant en capital de \$11,569.11.

Les négociations vont bon train

VICTORIAVILLE (JR) — Les négociations entre le syndicat des patrons de l'imprimerie Héon et Nadeau vont bon train, selon un des négociateurs de la partie patronale, M. Michel Héon.

A date, 80 pour cent des clauses normatives sont réglées et on entreprendra vendredi prochain les négociations au chapitre des salaires et des congés.

La convention collective des 34 employés de l'imprimerie

prendra fin le 30 septembre prochain. M. Michel Héon et Me Claude Aubert négocient avec la partie syndicale depuis mai dernier.

Selon M. Héon, une des principales exigences des employés est la possibilité de travailler sur tous les équipements de l'imprimerie. La partie patronale n'a remporté aucun ralentissement de travail et n'envisage pas de grève dans les mois à venir.

Objectifs visés par André Fortin

VICTORIAVILLE (JR) — Suite à sa récente décision de se porter candidat au poste de chef du Parti crédit social du Canada, M. André Fortin a déclaré qu'il ne pouvait déclinier ce défi qui se pose: "Voir à assurer des politiques saines, encourager le développement de la petite entreprise, défendre les droits des individus dans le fouillis administratif actuel et devant la bureaucratie omniprésente et omnipuissante et proposer des réformes économiques et sociales profondes pour assurer la réalisation de ces objectifs".

Le député fédéral du comté de Lotbinière, âgé de 32 ans, possède plus de huit années d'expérience parlementaire et se dit convaincu des grandes possibilités d'avenir du Crédit Social.

Biographie

M. André Fortin a été pendant trois ans leader parlementaire du Crédit social à la Chambre des communes et pendant deux ans le secrétaire particulier de M. Réal Caouette. Il fut également organisateur en chef du parti et rédacteur en chef du journal "Regard", l'organe officiel du parti.

Il est député du comté de Lotbinière depuis 1968. André Fortin est né à Granby le 13 novembre 1943, marié avec Françoise Perreault, il est le père de deux enfants.

Le Demers et Hamel champion

VICTORIAVILLE (JR) - Le classement final des quatre équipes pour la saison se lit comme suit: Le Demers et Hamel 24 (17 parties), le Marché Public 17 (17 parties), le Demers et Hamel a battu le Marché Public en cinq parties (16 parties), et le Pépito Bar 11 (16 parties) avec un pointage de 13 à huit en finale.



MM. Robert Marcotte et Hervé Hamel, copropriétaires du Demers et Hamel, reçoivent le trophée du Championnat éliminatoire et du Championnat de la saison des mains de M. Gilles Véronneau, représentant de la Brasserie O'Keefe. (Photo La Tribune, Jocelyne Richer)



M. Gilles Véronneau (à gauche) remet le trophée du meilleur frappeur à M. Bob Bouillon. (Photo La Tribune, Jocelyne Richer)

Nouveau maillon à la chaîne des Appalaches

THETFORD MINES (DN) - Le monde radiophonique régional devrait connaître d'ici quelques mois des modifications d'importance à la suite d'une décision du Conseil de la radiotélévision canadienne.

En effet, ce comité national qui a la responsabilité de tout ce qui touche directement les communications radiophoniques et visuelles vient d'accéder à la demande de la chaîne régionale "Le réseau des Appalaches" concernant l'implantation d'une nouvelle station et l'augmentation de

la puissance des émetteurs de deux autres.

A compter approximativement de la mi-décembre, la puissance de la station CKLD de Thetford Mines, véritable centre de cette chaîne qui regroupe actuellement cinq stations dans la

vaste région de l'Estrie et des Bois-Francs, passera de 1,000 à 10,000 watts. Ce changement d'importance modifiera de plus les habitudes des amateurs de ce poste car CKLD se retrouvera à 1330 sur le cadran au lieu de 1230 comme depuis sa fondation, il y a 26 ans.

Nouvelle station...

Outre cette augmentation importante, un autre point de l'accord de CRTC retient tout particulièrement l'attention. Cet organisme accepte la naissance d'un nouveau poste de radio qui se situera à Disraeli.

Cette situation de 1,000 watts qui diffusera à 1230 sur le cadran devrait commencer à opérer vers le mois de mars prochain.

Le permis du CRTC a été accordé pour Disraeli jusqu'au 31 mars 1981. Finalement, la station

CFDA de Victoriaville, qui possède actuellement un équipement de diffusion de 1,000 watts verra multiplier par 10 cette puissance au cours des prochains mois. Toutefois, contrairement à CKLD de Thetford Mines, la fréquence demeurera la même, soit 1380. Ce poste de

Victoriaville opère depuis maintenant 25 ans.

En somme, la demande complète de réseau des Appalaches, présentée l'hiver dernier aux membres du CRTC, a été acceptée et la réponse officielle a réjoui tous ceux qui y travaillent.

UNE FOIS
c'est souvent suffisant!
QUATRE FOIS
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

LA TRIBUNE de thetford mines

LA TRIBUNE
..... les petites annonces
..... voilà!
569-9501 succès!

PAGE 6

THETFORD MINES, LUNDI, 13 SEPTEMBRE 1976

Un mariage aujourd'hui ou jamais...

(Georges-Henri Cloutier)

IRLANDE-SUD (DN) - "Si l'annexion d'Irlande-Sud ne se fait pas avec Black Lake cette fois-ci, les noces entre les deux municipalités seront finies..."

Henri Cloutier, alors qu'il brossait un tableau de la situation qui concerne le dossier de l'annexion.

Cette phrase symbolique a été émise par le premier magistrat de Black Lake, M. Georges-

"Voilà depuis près d'un an qu'on discute de tous les côtés de ce projet, il est temps qu'on

se réveille tous..." Pour M. Cloutier, qui a défendu fébrilement cette idée depuis le début de son mandat municipal à Black Lake, l'annexion est avant tout une question de solidarité entre des gens qui se connaissent bien.

Il manque des noms...

Cet exposé imagé est rempli d'exemples qui touchent la vie concrète de la population d'Irlande-Sud. M. Cloutier participait hier à la dernière

assemblée convoquée par le comité de négociation de la Ligue des citoyens d'Irlande-Sud.

Alors qu'il savait bien qu'il manque encore des noms pour obtenir les 66% nécessaires à la

requête des contribuables d'Irlande-Sud afin de parer au refus du projet de la part du conseil municipal de l'endroit, le maire de Black Lake s'est fait un devoir de clarifier à nouveau certains points qui, advenant l'impossibilité de l'an-

nexion, pourraient avoir des conséquences assez importantes.

"On va négocier..."

Pour ne citer que les points les plus essentiels M. Cloutier a démontré que les taxes municipales d'Irlande-Sud augmentent d'une façon remarquable s'il n'y a pas d'annexion et si les travaux nécessaires sont effectués. "Je pense que peu apprécieront de passer de \$300 par année à environ \$800... mais ce sera la réalité!"

De plus, le maire de Black Lake, qui spécifiait qu'il ne désirait aucunement faire des menaces pour forcer une acceptation de la part de ceux qui n'ont toujours pas signé la fameuse requête, a parlé du loisir, du service de pompiers, du compteur d'eau et de biens d'autres points précis qui au-

ront des répercussions à coup sûr si l'annexion ne se réalise pas.

Il en manque?

Il est difficile de dire que l'exposé de M. Cloutier a modifié les idées de certains opposants à l'idée. Une chose est certaine: le secrétaire de la Ligue, M. Jean-Claude Petit, estime que les 14-noms qui manquent aux 66% nécessaires seront trouvés d'ici le 1er octobre. Celui-ci parle même d'un objectif de 85% "afin de bien montrer au ministre Goldbloom que nous tenons vraiment à ce projet..."

Cette assemblée clôturait une série de rencontres publiques... les des sont maintenant jetés et seuls les prochains jours et la "flexion de certains contribuables fixeront la viabilité de cette idée d'annexion..."

Le conseil de Black Lake joue sa tête

IRLANDE-SUD (DN) - Avec le projet d'annexion d'Irlande-Sud, le conseil en entier de Black Lake se met la tête sur le billot devant une population qui demandera des précisions sur cette affaire.

Cette analyse a été effectuée par le maire de la municipalité de Black Lake, M. Georges-Henri Cloutier, alors qu'il parlait des conséquences et des avantages de ce projet tant discuté depuis des mois et même des années dans la région.

La tête sur le billot... M. Cloutier ne semblait pas exagérer lorsqu'il en parlait devant une centaine de personnes de la municipalité d'Irlande-Sud.

Il est convaincu que ce ne seront pas tous à Black Lake qui accepteront de payer une certaine hausse de taxes pour en arriver à défrayer une partie des coûts de l'annexion.

Quand même...

De toute façon, M. Cloutier est d'avis qu'il faudra quand même que sa municipalité inaugure un plan d'agrandissement prochainement.

Actuellement, outre le projet d'Irlande-Sud, il y a le côté du vieux Black Lake et celui de la dernière partie de territoire à être annexée à Black Lake, soit Irlande-Nord. Ces deux endroits représentent évidemment des possibilités mais les lots vacants d'Irlande-Sud et les problèmes qui étouffent cette municipalité sur le plan financier font que le conseil de Black Lake est disposé à venir en aide tout en profitant des aménagements déjà existants.

"Les \$300,00 que nous sommes prêts à mettre à Irlande-Sud seront mis ailleurs si l'annexion ne fonctionne pas mais seront sûrement utilisés" de dire M. Cloutier.

Opposition?

Le maire est bien conscient qu'il faudra du "speaking" pour informer la population en général de Black Lake de ce projet "car il y en a qui pourraient avoir l'impression qu'ils vont payer pour aider des gens à se sortir des problèmes et que, d'autre part, ils penseront qu'ils ne retireront rien..." C'est à ce niveau que M. Cloutier et les membres de son conseil entendent bien diffuser de l'information axée sur le principe de la solidarité et également du progrès constant de la municipalité.

Mais actuellement, le billot semble encore loin. Le conseil d'Irlande-Sud a refusé l'annexion, une requête des citoyens vise à renverser cette décision mais c'est le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Victor Goldbloom, qui décidera si son ministère accordera une subvention de \$300,000 ou de \$600,000 pour ce projet. Le maire Cloutier a répété à maintes reprises qu'advenant la première somme, Black Lake stoppait toutes ces démarches car elle serait insuffisante.

D'autre part, la population de Black Lake pourrait demander un référendum sur le sujet... bref, le dossier est encore loin d'être clos.



Des étudiants courageux ont accumulé des fonds pour leurs activités de fin d'année en lavant

plusieurs dizaines de véhicules à Thetford Mines en fin de semaine.

(Photo La Tribune par Denys Nadeau.)

Je lave, tu laves, il lave...

THETFORD MINES (DN) - Laver, laver et laver... voilà l'objectif très honnête que les membres d'un groupe d'étudiants du Collège de Thetford Mines se sont fixé pendant le week-end pour accumuler des fonds.

Pour la première fois de leur histoire, les étudiants de la classe Techniques infirmières de 3e année se sont unis pour ef-

fectuer un lave-auto dynamique.

Installés à deux enfants, soit sur le terrain du Centre des loisirs de Thetford Mines et du Carrefour Frontenac, les étudiants et surtout étudiantes ont lavé une centaine de véhicules pendant toute leur journée.

En réalité, le principal ob-

jectif de cette activité peu ordinaire était d'amasser de l'argent pour le fameux bal de graduation.

"Cette façon nous permet d'aider les gens et eux font de même..." de dire une future infirmière en frottant le capot d'une auto.

Car il a fallu que les étudiants et étudiantes travaillent ardemment pour répondre aux

clients qui se sont présentés aux kiosques de l'activité. Pas de temps d'arrêt, peu de "placottage" mais évidemment le boyau d'arrosage se trompait quelquefois de trajectoire pour rafraîchir un compagnon...

Ce lave-auto prouve donc bien que les étudiants ne sont pas à court d'idées pour atteindre un but bien déterminé...

Glanures thetfordoises

De jour en jour, septembre avance... les adeptes du golf voient déjà arriver la fin de leur saison préférée tandis que les plus jeunes attendent avec impatience que le Centre des loisirs ouvre ses portes aux patineurs et joueurs de hockey...

- 0 -

Il n'y a pas que les étudiants des niveaux primaire et secondaire qui profitent involontairement de jours de congé supplémentaires... en effet, ceux qui fréquentent les différentes facultés de l'université Laval de Québec, et ils sont très nombreux, assistent à un conflit de travail qui retarde complètement la traditionnelle rentrée scolaire.

- 0 -

C'est évidemment avec joie que la population de Disraeli a appris qu'un poste de radio ouvrira ses portes à cet endroit d'ici un an...

- 0 -

Après cinq week-ends particulièrement chargés sur le plan des activités populaires, celui qui vient de se terminer a permis à tous de se reposer un peu, de souffler, pour reprendre un horaire qui s'annonce assez intéressant dans les semaines et mois qui viennent...

- 0 -

Les autorités policières de la région de Thetford Mines ne déplorait hier après-midi aucun accident sérieux pour la durée du week-end...

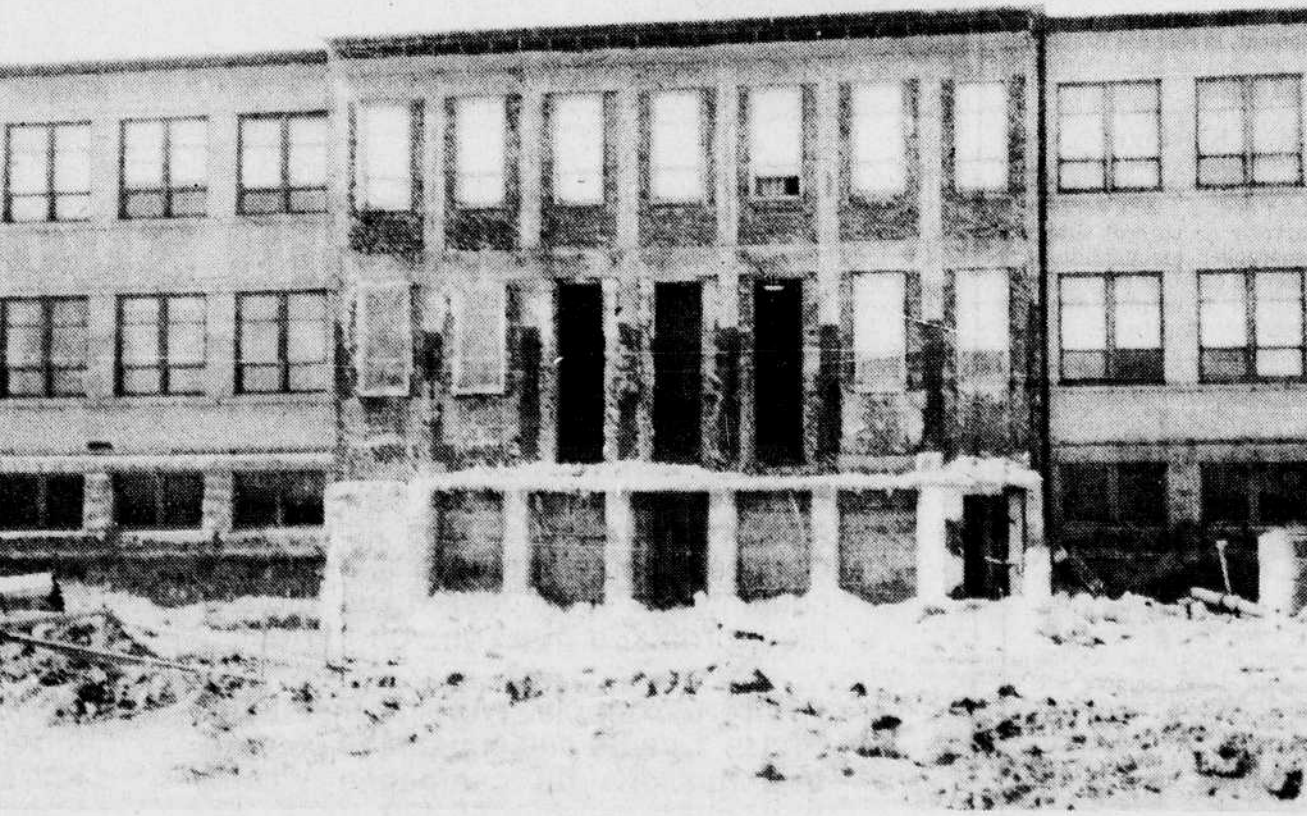
Importante assemblée de la Légion Canadienne

LAC-MEGANTIC (RV) - Une importante assemblée d'information aura lieu dimanche le 19 septembre à 10 heures de l'avant-midi pour tous les anciens membres des forces armées, à la Légion Canadienne.

A cet occasion, les camarades Gaston Garceau et Jules Daigle du Commandement Provincial de la Légion Canadienne seront présents et donneront les informa-

tions requises et répondront aux questions soulevées par l'assemblée, tels que buts et objectifs de la Légion Canadienne.

A la même date et au même endroit tous les membres ordinaires, associés et fraternels sont invités à une assemblée de district qui se tiendra à 14 heures p.m. un goûter sera servi après cette assemblée vers les 16 heures



Qui peut facilement reconnaître cette façade d'un édifice très connu à Thetford Mines? Il s'agit, ou

plutôt, il s'agissait de celle du Collège de Thetford Mines...

(photo La Tribune, Pierre Sévigny)

Gilles Rousseau, le plus utile

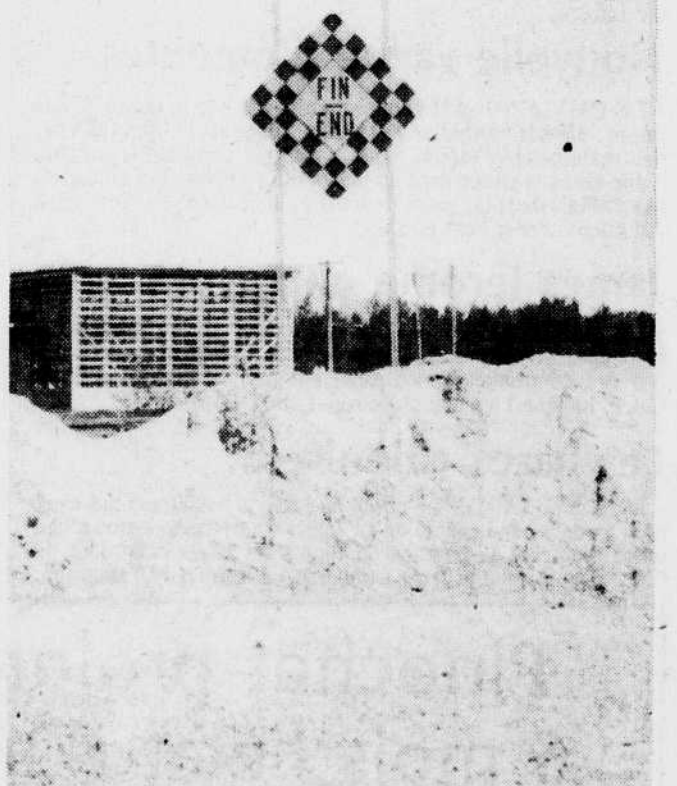
THETFORD MINES (AC) - Plusieurs trophées et cadeaux ont été distribués lors de la soirée de clôture de la ligue de balle-molle populaire Labatt, qui eut lieu à la loge des Elans.

Le trophée emblématique du championnat des séries éliminatoires a été décerné au Thetford Toyota tandis que celui de la saison régulière est allé aux Elans.

Gilles Rousseau, joueur du champ centre du Thetford Toyota, s'est mérité deux trophées, l'un pour avoir été choisi le joueur le plus utile à son équipe et un autre pour avoir remporté le championnat des trappeurs de la ligue. Le trophée du meilleur lanceur a été attribué à Yvon Champagne, un autre porte-couleur du Thetford Toyota.

Des bocks à bière ont été remis au président Jean-Marie Gagné, au vice-président Réginald LaFrance, au secrétaire Daniel Couture, au statisticien Robert Perreault, à l'arbitre en chef, Laurent Drouin; à Mme Murielle Drouin qui agissait comme marqueur officiel à Thetford; à Mariette Bisson qui avait les mêmes fonctions à Robertsonville et à Carol Savard, joueur-instructeur de l'Hôtel Robertson qui quittera Thetford Mines prochainement pour aller demeurer à Alma, au Lac St-Jean.

On a profité de l'occasion pour adresser des remerciements aux représentants de la presse écrite et parlée pour l'excellente publicité qu'ils ont accordée à la ligue populaire Labatt au cours de la saison qui vient de prendre fin.



Sans issue...

L'extrémité du chemin Huppé à Thetford Mines, qui débouchait sur le boulevard Smith, est maintenant fermée à la circulation. Le prolongement de la 9e rue ouest jusqu'au boulevard en est la raison.

(photo La Tribune, Pierre Sévigny)

Emprunt de \$11,569.11

THETFORD MINES (PS) - En conformité avec l'arrêté en conseil 2886 du 24 septembre 1968, au sujet de la mise en oeuvre du programme de rénovation, la cité de Thetford Mines vient d'émettre des obligations en faveur de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour un montant en capital de \$11,569.11.

La cité de Thetford Mines a signé le 6 décembre 1971, un contrat avec la SHQ prévoyant un emprunt de \$1,216,097.59 pour la mise en oeuvre de son programme de relocalisation et ce, tel que stipulé par l'arrêté en conseil 2886.

Ce contrat prévoit que des obligations seront émises le 1er juillet de chaque année en faveur de la SHQ pour garantir le remboursement des sommes avancées au cours des douze mois précédents.

Or, au 1er juillet dernier, la SHQ avait avancé une somme nette de \$11,569.11 au cours des douze mois précédents.

Les quinze obligations de cette émission porteront intérêt à un taux annuel de 7.5 pour cent et seront échues le 1er juillet de chaque année, la première en 1977 et la dernière en 1991.